

29 mars 2017

**Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la  
pétition du 12 décembre 2015: «L'appel pour l'Usine».**

**Rapport de M<sup>me</sup> Albane Schlechten.**

La pétition a été renvoyée à la commission des pétitions lors de la séance plénière du Conseil municipal du 12 décembre 2015. La commission l'a étudiée lors de sa séance du 3 octobre 2016, sous la présidence de M<sup>me</sup> Fabienne Beaud. Les notes de séance ont été prises par M. François Courvoisier, que la rapporteuse remercie pour leur qualité.

**Séance du 3 octobre 2016**

*Audition de M<sup>me</sup> Myriam Kridi et M. Pierandré Boo, pétitionnaires*

M. Boo explique que la pétition sous revue a été lancée par un groupe de soutien à l'Usine, alors que celle-ci était en danger. Il était important de rappeler ce qu'est l'Usine, son utilité et ce qu'elle a produit comme artistes émergents, politiciens ou encore journalistes.

M<sup>me</sup> Kridi ajoute que l'idée était de donner une autre vision de l'Usine et de montrer que les personnes qui ont travaillé à l'Usine sont des gens positifs qui peuvent apporter un plus à la Cité. Elle estime que, si cette pétition est moins d'actualité aujourd'hui, il est bon de rappeler que les a priori sur ce lieu sont très éloignés de la réalité.

M. Boo indique que, souvent, les gens méconnaissent le fonctionnement de l'Usine. Il s'agit d'un lieu autogéré permettant l'apprentissage de la démocratie. Il explique que, dans les réunions de gestion, chaque membre à une voix. Il n'y a pas de décideur. Lorsque l'association s'engage, elle engage tous ses membres selon le principe de la responsabilité collective. En réunion, les membres essaient toujours d'arriver à un consensus, de façon à ce qu'il n'y ait même plus besoin de voter.

M<sup>me</sup> Kridi ajoute que l'Usine est, de manière plus générale, un lieu social, politique et culturel. Elle explique ensuite qu'il y a une attitude schizophrénique à l'égard du lieu, qui, d'un côté, est soutenu notamment par le biais de subventions et, de l'autre côté, empêché de fonctionner à cause de certaines lois. Elle estime qu'il faudrait une vision globale de l'Usine et un soutien cohérent.

*Question des commissaires*

Un commissaire souhaiterait savoir si les questions liées à l'autorisation et à la Loterie romande sont résolues.

La question de la personne morale est en cours de résolution, des discussions ont encore lieu entre la Ville, le Canton et l'Usine, ainsi qu'avec d'autres acteurs associatifs culturels et sportifs. En revanche, les fonds de la Loterie romande ont été débloqués depuis.

Une commissaire demande aux pétitionnaires dans quels réseaux de référence, de partenariat, s'intègre l'Usine.

M<sup>me</sup> Kridi indique que chaque association de l'Usine a ses propres réseaux. Le théâtre fait partie du réseau Danse suisse, qui est un réseau suisse regroupant tous les lieux pour la danse. Au niveau européen, il fait des coproductions avec le festival de danse contemporaine de Vienne. Le théâtre de l'Usine a également été invité au Canada par les structures d'art de la scène de Montréal. Elle souligne que, pour un théâtre aussi petit, le réseau développé est très important, surtout au niveau européen, mais aussi au-delà.

M. Boo indique que l'Usine fait partie du réseau Trans Europe Halles, qui est un réseau de lieux ayant pris place dans des friches industrielles. L'Usine développe également des collaborations avec des structures de prévention, telles que Nuit blanche? ou le Groupe sida Genève. Enfin, il existe des groupes de réflexion à l'intérieur de l'Usine, centrés notamment sur les luttes contre les discriminations.

Un commissaire rappelle les débordements de la manifestation du 19 décembre 2015 et dénonce les actes violents et les déprédations qui ont pu être observés lors de cette manifestation. Il demande si la violence est un moyen d'expression préconisée par l'Usine et si elle est prête à présenter des excuses publiques.

M. Boo répond par la négative. Il indique ne faire preuve d'aucune violence et précise que la manifestation du 19 décembre n'était pas organisée par l'Usine. En conséquence, il estime que l'Usine ne peut pas être tenue pour responsable de cette manifestation et qu'il ne présentera pas d'excuses pour des déprédations qui ont eu lieu lors d'une manifestation que, il le répète, l'Usine n'a pas organisée.

Le même commissaire demande encore s'ils sont prêts à payer les pots cassés et à ce que le montant des dégâts soit déduit de la subvention accordée à l'Usine.

M<sup>me</sup> Kridi argue qu'il n'y a aucun lien entre le fait d'être subventionné et le fait de devoir payer des déprédations, d'autant plus que la manifestation dont il est question n'était pas organisée par l'Usine.

M. Boo ajoute que seuls les responsables doivent être mis en cause. L'Usine n'a pas à payer pour des dégâts commis lors d'une manifestation qu'elle n'a pas organisée. M<sup>me</sup> Kridi estime par ailleurs qu'il ne faut pas utiliser les subventions comme moyen de chantage.

### *Discussion et vote*

L'Union démocratique du centre classera la pétition sous revue, puisque les problèmes soulevés par celle-ci sont résolus ou en voie d'être résolus. Il ne souhaite pas faire la promotion de l'Usine.

Ensemble à gauche estime qu'un renvoi de la pétition sous revue permettrait de soutenir les négociations en cours. Elle argue qu'un classement reviendrait à dire que tout est réglé, ce qui n'est actuellement pas le cas.

Le Parti libéral-radical classera la pétition sous revue, puisque l'Usine n'est plus menacée. Il souligne que les activités s'y déroulent normalement et qu'il faut laisser le Conseil administratif et le Conseil d'Etat gérer l'application de la loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD). Par ailleurs, s'ils souhaitaient dénoncer la mise en œuvre de cette loi, ils auraient pu venir avec une pétition dénonçant précisément la loi.

Le Parti socialiste souligne que la Ville de Genève n'a toujours pas trouvé de solution concernant l'application de la LRDBHD. De nombreuses buvettes sportives et culturelles n'ont pas encore trouvé de solution. Classer cette pétition reviendrait à dire qu'il n'y a plus de problème avec l'application de la loi, ce qui est faux. Un renvoi au Conseil administratif permettrait d'obtenir des éclaircissements. Par ailleurs, la pétition a été signée par 12 633 personnes en moins d'un mois, il s'agit d'un motif suffisant pour la renvoyer au Conseil administratif.

Les Verts sont favorables au renvoi de la pétition sous revue.

Le Parti démocrate-chrétien relève que la pétition n'est plus tellement d'actualité. L'application de la LRDBHD dépend aussi beaucoup du Canton; en conséquence, le groupe classera la pétition sous revue.

Le Mouvement citoyens genevois estime que les pétitionnaires cassent tout lorsqu'ils ont un problème avec la démocratie. A partir du moment où les gens ont des revendications et qu'ils utilisent la violence, celles-ci ne doivent pas être prises en considération. Il annonce que le groupe classera la pétition sous revue.

### *Vote*

La pétition P-353 est classée par 7 non (2 DC, 3 LR, 1 UDC, 1 MCG) contre 7 oui (2 EàG, 4 S, 1 Ve).

*Annexe: pétition P-353*

## PÉTITION ADRESSÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENÈVE

P-353

### L'APPEL POUR L'USINE

Aujourd'hui, l'Usine est menacée de fermeture. Nous avons choisi de nous mobiliser.

Pour certaines et certains, c'était il y a trente ans. Pour d'autres vingt ans, ou dix ans... Nous avons été au début de l'aventure, ou nous l'avons rejoint plus tard. Fondateurs-trices, organisateurs-trices, bénévoles, artistes, utilisateurs-trices, spectateurs-trices, visiteurs-euses, nous avons toutes et tous en commun d'être passés par l'Usine. D'y avoir fait nos premières armes en matière de création, d'organisation de spectacles ou de gestion collective et culturelle. Pour certain-e-s, ce passage a duré des années, pour d'autres un peu moins. Nous en avons toutes et tous gardé un souvenir indélébile. Une expérience de partage, de mise en commun des énergies, mues par une dynamique singulière et extrêmement stimulante. Nous en avons retiré un rapport au monde basé sur la solidarité, la tolérance, mais aussi la ténacité et la combativité. Un rapport au monde qui nous accompagne encore aujourd'hui dans nos pratiques quotidiennes, qu'elles soient professionnelles, sociales ou artistiques.

Certaines et certains d'entre nous sont devenus des acteurs reconnus de la Cité, d'autres ont placé notre ville et l'esprit qui la caractérise sur la carte du monde culturel et artistique bien au-delà de nos frontières. Un esprit axé sur l'ouverture aux autres et au monde. L'Usine joue un rôle social, culturel, mais aussi formateur pour celles et ceux qui y travaillent. Une formation acquise sur le terrain, les mains dans le moteur de cette société qui sera celle de demain mais qui est déjà celle d'aujourd'hui : non pas des barbares ou des sauvages, des drogués ou des hors-la-loi, mais des jeunes qui ont choisi de vivre leur jeunesse et la culture autrement. Des jeunes qui montrent leur indépendance d'esprit et leurs convictions, et qui souhaitent les partager avec d'autres. L'Usine est aussi un laboratoire passionnant et enrichissant de la vie en commun, de la vie en société, de la vie tout court : un espace où s'apprend l'Avec, dans une société qui, de plus en plus, prône le Contre.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, nous, artistes, auteur(e)s, créateurs-ices, journalistes, politiciens-nes, magistrats-es, chercheurs,euses, enseignants-es, citoyennes et citoyens, actrices et acteurs de notre Cité, appelons le Conseil Municipal, le Conseil d'Etat et plus particulièrement son Ministre de la sécurité et de l'économie, M. Pierre Maudet, à reconnaître le système de fonctionnement de ce lieu culturel qui a largement fait ses preuves, soit l'autogestion et la responsabilité collective et solidaire de l'Usine.

Nous demandons que les autorités compétentes poursuivent le dialogue avec l'Usine et tiennent compte de sa revendication en vue d'obtenir une autorisation au nom d'une personne morale et réclavons également le déblocage immédiat des dons de la Loterie Romande, qui ne sauraient être retenus en otage dans le bras de fer qui oppose l'Etat à l'Usine.

Il y a trente ans, nous n'avions demandé l'autorisation de personne pour exister. Nous nous sommes battus. Pour qu'une culture hors des sentiers battus puisse s'affirmer. Puis d'autres ont continué à le faire. Avec succès. Durant des années. Et d'autres encore le font aujourd'hui.

Nous sommes avec elles et avec eux.

Pour que cette voix existe, pour qu'elle continue à se faire entendre. Parce que jamais personne ne la fera taire.

Ville de Genève  
Secrétariat du Conseil Municipal  
Rue de la Croix-Rouge 4  
1204 Genève

Genève, le 9 décembre 2015

**Concerne : Dépôt d'une pétition à l'intention du Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint une pétition adressée aux Conseil Municipal de la Ville de Genève, intitulée « L'Appel pour L'Usine ».

Cette pétition reprend le texte d'une pétition en ligne (<http://appelpourlusine.wesign.it/fr>) signée par 12'633 personnes (au 7 décembre 2015). Vous trouverez en annexe la liste des signataires.

Nous vous remercions de transmettre cette pétition aux Conseillères et Conseillers Municipaux de la Ville de Genève.

Salutations culturelles,

Pour les pétitionnaires, ci-dessous

  
Samantha Charbonnaz

et

  
Clément Demaurex

Pétitionnaires :

Enrico GASTALDELLO / Maria WATZLAWICK / Hélène MATEEV / Paul OBERSON / Manon RUSSO / Samantha CHARBONNAZ / Clément DEMAUREX

**Adresse de contact :**

Association L'Usine – Centre Culturel Autogéré  
Place des Volontaires, 4  
1204 Genève  
tel : 022 781 34 90